

TABLE DES MATIÈRES

Rapport administratif

(du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008)

- INTRODUCTION	3
- AUTORITÉS ET COMMISSIONS COMMUNALES	4 - 8
- ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL	9 - 10
- PERSONNEL COMMUNAL	11
- ÉTAT CIVIL	12
- ACTIVITÉS RELATIVES AU SECTEUR PRIVÉ	13
- ACTIVITÉS DES COMMISSIONS	14 - 27
- GROUPEMENTS COMMUNAUX	28 - 32

Compte rendu financier

(du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008)

33

Tableaux comptables

- BILANS comparés au 31.12.2007 et au 31.12.2008	34 - 35
- BOUCLEMENT DES COMPTES 2008	36
- FORTUNE NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2008	37
- COMPTE BUDGÉTAIRE 2008 DE FONCTIONNEMENT CHARGES PAR NATURE	38
- COMPTE BUDGÉTAIRE 2008 DE FONCTIONNEMENT REVENUS PAR NATURE	39
- INVESTISSEMENTS	40
- RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES	41
- INFORMATIONS COMMUNALES	42 - 43



Crédits photographiques :

Photographie de couverture : Catherine Walder
Photographie page 13 : Liliane Clément
Photographie page 14 : Catherine Walder
Photographie page 15 : Catherine Walder
Photographie page 17 : Thierry Brichet
Photographie page 18 : Catherine Walder
Photographie page 20 : Catherine Walder
Photographie page 21 : Catherine Walder
Photographie page 22 : Thierry Brichet
Photographie page 24 : Roger Meylan
Photographie page 28 : Catherine Walder
Photographie page 30 : Catherine Walder
Photographie page 32 : OPRC Seymaz

Photographie de couverture : *Fifres et Tambours de Genève lors de la fête des Promotions*

INTRODUCTION

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Conformément aux prescriptions de la loi sur l'administration des communes (LAC) du 13 avril 1984, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport administratif de l'année 2008.

Ce document, qui est distribué à tous les ménages de Vandœuvres, a pour but de rappeler les faits importants de l'administration et de mettre en exergue la gestion des finances communales pour l'année écoulée.

Il vous tient ainsi informés des orientations politiques et des décisions prises par les élus communaux et vous rappelle les moments forts de la vie communale.

Vous aurez le plaisir de constater qu'une fois encore, et malgré une situation économique qui s'est fortement péjorée au cours du dernier trimestre 2008, les comptes sont excellents. Cela ne vous surprendra pas, la presse s'étant faite le relais, depuis de longs mois, de rentrées fiscales cantonales et communales d'autant plus réjouissantes qu'inattendues.

De tels résultats sont essentiellement dus, à Vandœuvres comme dans les autres communes, à des « rattrapages » des années précédentes. Les comptes, obligatoirement approuvés par le conseil municipal au printemps de l'année qui suit l'exercice considéré, sont basés sur des estimations dans un pourcentage très élevé. Cette incertitude (récurrente, il faut le préciser), alliée à une situation économique qui continue à se détériorer, confirme qu'il était sage de renoncer à baisser le centime additionnel.

Mais si les communes doivent regarder leur budget 2009 avec plus de prudence que jamais, elles devraient en revanche investir, dans la mesure de leurs moyens respectifs, afin de contribuer à faire tourner l'économie locale.

Toutefois, même dans une commune aussi privilégiée que la nôtre, il n'est pas toujours facile de mener à bien des projets nécessitant l'ouverture de crédits d'investissements.

Vous trouverez par ailleurs, dans ce fascicule, le compte rendu des différentes commissions municipales, ainsi que le bilan des activités des diverses associations communales.

Je profite de l'occasion qui m'est ici donnée pour remercier toutes celles et ceux qui contribuent à la bonne marche de la commune : je pense en premier lieu à mes deux adjoints, Madame Gabrielle Gourdou-Labourdette et Monsieur Emmanuel Foëx, et aux conseillers municipaux qui s'activent dans les commissions susmentionnées.

Ma gratitude s'adresse tout particulièrement aux employés communaux qui, par leur dévouement et leurs compétences, leur assiduité au travail et leur connaissance de la commune, nous permettent d'assumer nos tâches, de plus en plus nombreuses et complexes, avec enthousiasme et persévérance!

J'espère que la lecture de ce rapport répondra à vos attentes et vous rappelle que je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou, tout simplement, pour faire connaissance.

Catherine Kuffer
Maire

AUTORITÉS COMMUNALES

Législature 2007 -2011



Catherine KUFFER
Maire

Conseillère municipale
depuis juin 1995
Adjointe dès 1999
Maire dès juin 2003



Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE
Adjointe

Conseillère municipale
depuis septembre 1994
Adjointe depuis juin 2003



Emmanuel FOËX
Adjoint

Conseiller municipal
depuis juin 1995
Adjoint depuis juin 2001

Conseil municipal

Bureau



Jean-Philippe de TOLEDO
Président

Conseiller municipal
depuis juin 1991



Viviane de WITT
Vice-Présidente

Conseillère municipale
depuis septembre 2000



Michèle STALDER
Secrétaire

Conseillère municipale
depuis juin 2007



**Justin
BENOIT**
Conseiller municipal
depuis juin 1999



**Véronique
CHRISTE**
Conseillère municipale
depuis juin 1999



**Ariane
de LISLE-SARASIN**
Conseillère municipale
depuis juin 2007



**Hervé
DESPLAND**
Conseiller municipal
depuis juin 2007



**Bernard
GRUSON**
Conseiller municipal
depuis juin 2007



**Jean
de HALLER**
Conseiller municipal
depuis juin 2007



**Christophe
IMHOOS**
Conseiller municipal
depuis juin 1999



**Alexandre
MULLER**
Conseiller municipal
depuis juin 2007



**Eric
PRADERVAND**
Conseiller municipal
depuis juin 2003



**Thierry
PRADERVAND**
Conseiller municipal
depuis juin 1991



**Daniel
RINALDI**
Conseiller municipal
depuis décembre 1996



**Nicolas
TERRIER**
Conseiller municipal
depuis juin 1999



**Gilonne
VERMEIL**
Conseillère municipale
depuis juin 2007



**Lorin
VOUTAT**
Conseiller municipal
depuis juin 2007

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2007-2011

Administrative, financière et juridique

Président : M. Jean-Philippe de TOLEDO (EC)

Vice-président : M. Nicolas TERRIER (EC)

Membres :

Entente communale : MM. Bernard GRUSON, Jean de HALLER et Alexandre MULLER

Vandœuvres-Avance : M. Christophe IMHOOS

Vandœuvres-Convivial : M. Daniel RINALDI

Aide sociale et humanitaire

Présidente : Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)

Vice-président : M. Lorin VOUTAT (EC)

Membres :

Entente communale : Mme et MM. Hervé DESPLAND, Bernard GRUSON et Gilonne VERMEIL

Vandœuvres-Avance : M. Christophe IMHOOS

Vandœuvres-Convivial : M. Justin BENOIT

Aménagement du territoire et urbanisme

Président : M. Alexandre MULLER (EC)

Vice-président : M. Jean de HALLER (EC)

Membres :

Entente communale : Mme et MM. Hervé DESPLAND, Jean-Philippe de TOLEDO et Gilonne VERMEIL

Vandœuvres-Avance : M. Christophe IMHOOS

Vandœuvres-Convivial : M. Daniel RINALDI

Bâtiments, feu et sécurité

Président : M. Hervé DESPLAND (EC)

Vice-président : M. Bernard GRUSON (EC)

Membres :

Entente communale : Mme et MM. Alexandre MULLER, Lorin VOUTAT et Viviane de WITT

Vandœuvres-Avance : M. Thierry PRADERVAND

Vandœuvres-Convivial : M. Eric PRADERVAND

Communication et technologies de l'information

Président : M. Lorin VOUTAT (EC)

Vice-président : M. Nicolas TERRIER (EC)

Membres :

Entente communale : Mme et M. Alexandre MULLER et Viviane de WITT

Vandœuvres-Avance : Mme Véronique CHRISTE

Vandœuvres-Convivial : M. Daniel RINALDI

Culture et manifestations

Présidente : Mme Viviane de WITT (EC)

Vice-présidente : Mme Michèle STALDER (EC)

Membres :

Entente communale : Mme et MM. Hervé DESPLAND, Ariane de LISLE-SARASIN et Nicolas TERRIER

Vandœuvres-Avance : Mme Véronique CHRISTE

Vandœuvres-Convivial : M. Daniel RINALDI

École, sports et loisirs

Président : M. Nicolas TERRIER (EC)

Vice-présidente : Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)

Entente communale : MM. Alexandre MULLER et Lorin VOUTAT

Vandœuvres-Avance : Mme Véronique CHRISTE

Vandœuvres-Convivial : M. Justin BENOIT

Environnement et paysage

Présidente : Mme Gilonne VERMEIL (EC)

Vice-présidente : Mme Michèle STALDER (EC)

Membres :

Entente communale : Mmes et M. Ariane de LISLE-SARASIN, Alexandre MULLER et Viviane de WITT

Vandœuvres-Avance : M. Thierry PRADERVAND

Vandœuvres-Convivial : M. Eric PRADERVAND

Naturalisations

Présidente : Mme Michèle STALDER (EC)

Vice-président : M. Hervé DESPLAND (EC)

Membres :

Entente communale : MM. Bernard GRUSON et Lorin VOUTAT

Vandœuvres-Avance : M. Thierry PRADERVAND

Vandœuvres-Convivial : M. Justin BENOIT

Routes et mobilité

Président : M. Bernard GRUSON (EC)

Vice-président : M. Alexandre MULLER (EC)

Membres :

Entente communale : MM. Hervé DESPLAND, Jean de HALLER et Lorin VOUTAT

Vandœuvres-Avance : M. Thierry PRADERVAND

Vandœuvres-Convivial : M. Eric PRADERVAND

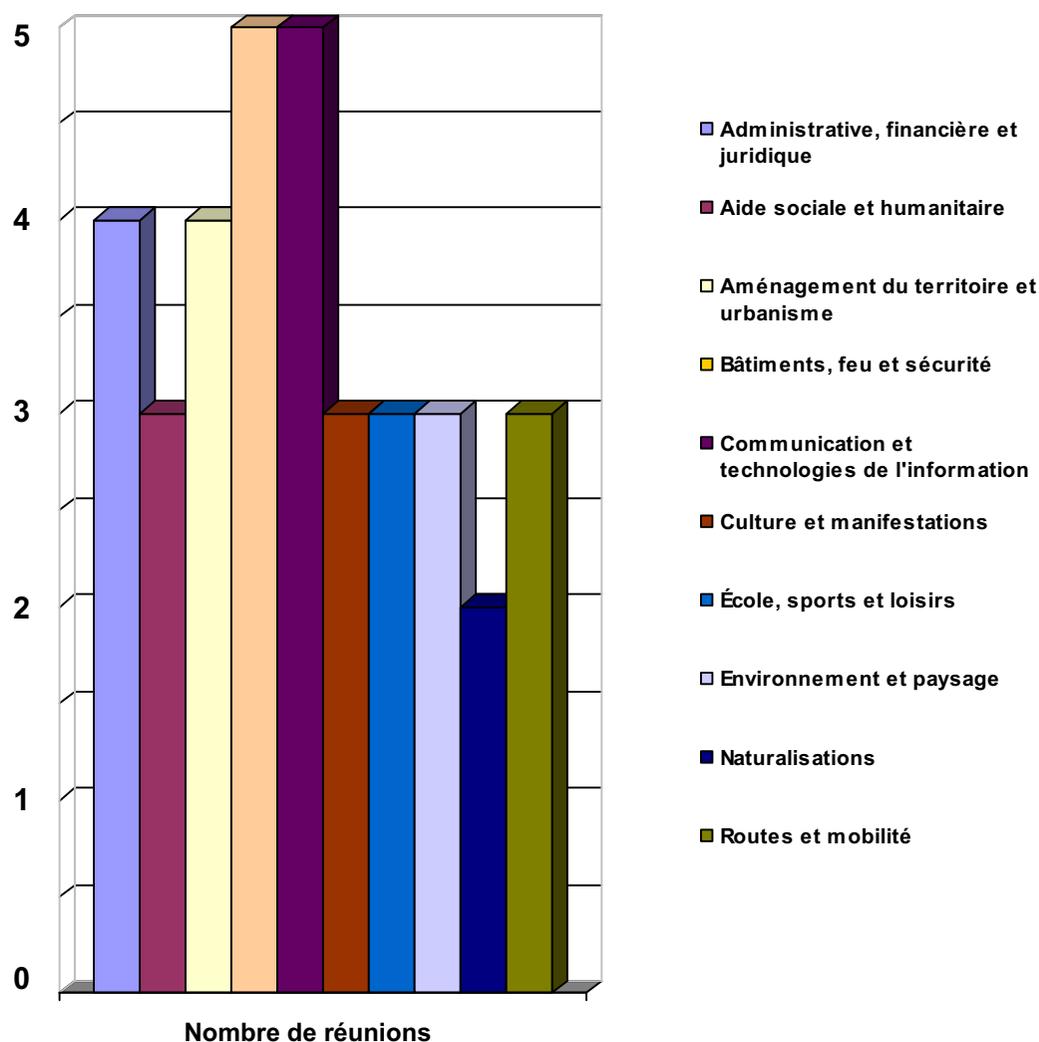
COMMISSION SPÉCIALE

Réclamation (taxe professionnelle)

Membres :

Entente communale : MM. Jean-Philippe de TOLEDO et Lorin VOUTAT

Vandœuvres-Convivial : M. Justin BENOIT



ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu sept séances ordinaires durant l'année 2008, selon le calendrier ci-dessous :

18 février

- ◆ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Un dossier de naturalisation traité en huis clos.

31 mars

- ◆ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
 - Approbation d'une délibération à l'unanimité : désignation des jurés des tribunaux pour l'année 2009.

5 mai

- ◆ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Délibérations :
 - Exercice 2007*
 - approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements et du compte de variation de la fortune et du bilan, à l'unanimité ;
 - approbation des crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir, budget de fonctionnement 2007, à l'unanimité ;
 - Exercice 2008*
 - approbation d'un crédit d'étude et des moyens de le couvrir, projet de mise en séparatif des collecteurs EU et EP du secteur chemin des Tattes-Fontaine,
par 10 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention ;
 - approbation d'un crédit d'étude et des moyens de le couvrir, projet d'aménagement de la Place de Vandœuvres, à l'unanimité ;
 - approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir, travaux de construction d'un pavillon WC dans le parc de la mairie,
par 3 voix pour, 0 voix contre et 8 abstentions.
- ◆ Un dossier de naturalisation traité en huis clos.

16 juin

- ◆ Désignation d'un nouveau bureau pour la période de juin 2008 à mai 2009.
- ◆ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Délibérations :
 - approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir, mise en système séparatif des collecteurs EU et EP du secteur Tattes-Fontaine - route de Vandœuvres, à l'unanimité ;
 - approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire, budget de fonctionnement 2008,
par 10 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention.

22 septembre

- ◆ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.

10 novembre

- ◆ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2009.
- ◆ Délibérations :
 - sur préavis favorable de la commission *Administrative, financière et juridique*, approbation :
 - du budget de fonctionnement 2009 et du taux du centime additionnel à 31 centimes,
par 8 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions ;
 - de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle à 100 %, à l'unanimité ;
 - indemnités aux maire et adjoints, acceptée
par 7 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions ;
 - proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir, aménagement de la place du village, acceptée à l'unanimité ;
 - approbation d'un crédit d'engagement complémentaire, mise en séparatif des collecteurs EU et EP du secteur chemin de Tattes-Fontaine, à l'unanimité ;
 - proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir, aménagements routiers du chemin de la Seymaz, acceptée
par 11 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

8 décembre

- ◆ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Délibération :
 - proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir, aménagement zone de rencontre place de Vandœuvres et haut du chemin des Peutets, acceptée à l'unanimité.



PERSONNEL COMMUNAL

Administration

M. Thierry BRICHET
Mme Martine BURKHALTER (*)
Mlle Liliane CLEMENT
Mme Dominique JORNOD
Mme Aline SCHENK

Cantonniers

M. Samuel CASTELLA
M. Pierre PUGIN
M. Sébastien SAUGE (**)
M. Christophe SCHMIDT

Entretien des bâtiments

Mme Anne GRUNDISCH
Mlle Elia RIBEIRO-COELHO
Mme Isabelle VALOT
M. Jean-François VALOT

Jardinier

M. Fernando COELHO

Patrouilleuses scolaires

Mme Karin ROESSING
Mme Monique FEHLMANN

(*) jusqu'à début décembre, remplacée par Mme Francine ROCHERIEUX dès janvier 2009

(**) jusqu'en juillet 2008

STATISTIQUE VARIATION DE LA POPULATION DE VANDŒUVRES 1850-2008

ANNÉE	TOTAL
1850	526
1860	532
1870	610
1880	572
1888	557
♦ 1900	542
1910	557
1920	622
1930	782
1941	898
1950	1073
1960	1282
1970	1448
1980	1711
1990	1865
♦ 2000	2334
2003	2455
2004	2578
2005	2613
2006	2601
2007	2670
2008	2660

ÉTAT CIVIL

Nous vous rappelons que, le 17 septembre 2007, afin de répondre aux exigences légales et d'offrir des prestations plus étendues à leurs citoyens, les 3 offices de Collonge-Bellerive, Cologny et Corsier se sont associés pour créer l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » regroupant les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres.

L'office intercommunal de l'état civil a pris siège à Vésenaz, au chemin des Rayes 3.

Récapitulatif 2008

Communes	Mariages	Décès	Reconnaissances	Naissances	Reprises de nom (après divorce)
<i>Anières</i>	3	9	1	0	2
<i>Choulex</i>	13	8	0	0	1
<i>Collonge-Bellerive</i>	35	375	5	0	4
<i>Cologny</i>	71	23	1	0	5
<i>Corsier</i>	2	3	2	0	2
<i>Gy</i>	2	1	0	0	0
<i>Hermance</i>	11	13	0	0	0
<i>Meinier</i>	10	0	1	0	3
<i>Vandœuvres</i>	53	15	0	0	1
Totaux	200	447	10	0	18

Célébrations de mariage dans une commune de l'arrondissement

112 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil

36 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil

52 mariages ont été célébrés par un magistrat

ACTIVITÉS RELATIVES AU SECTEUR PRIVÉ

Requêtes en autorisation de construire

L'Exécutif a traité **56 dossiers** de requêtes en autorisation de construire, du 15 janvier au 23 décembre 2008, selon les statistiques suivantes :

1. Dossiers bouclés au 1^{er} juin 2009 :

43 dossiers ont été bouclés ; ils sont répartis comme suit :

<i>Préavis communaux</i>	<i>Requêtes accordées par le DCTI(*)</i>	<i>Requêtes refusées par le DCTI (*)</i>
- <i>Préavis favorables</i>	28	0
- <i>Préavis défavorables</i>	05	0
- <i>La Commune ne se prononce pas</i>	03	0
- <i>Autorisations sans préavis communal</i>	07	0

(*) DCTI Département des Constructions et des Technologies de l'Information.

Ces demandes concernent les objets suivants :

- **13** agrandissements et/ou constructions de villas ou d'immeubles, avec ou sans aménagements extérieurs
- **14** transformations internes à des bâtiments existants (agrandissements, jours en toiture, façades, vérandas, chaufferies)
- **08** aménagements extérieurs (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, annexes de bâtiments, etc.)
- **02** aménagements intérieurs et extérieurs
- **04** aménagements sur voie publique (trottoirs, réfections de routes, carrefours, canalisations)
- **02** démolitions de bâtis existants

2. Dossiers de l'an 2008 actuellement en suspens au DCTI et projets abandonnés :

13 dossiers ont reçu les préavis suivants :

<i>Préavis Communaux</i>	<i>Requêtes en suspens ou abandonnées</i>
- <i>Préavis favorables</i>	07
- <i>Préavis défavorables</i>	06
- <i>La Commune ne se prononce pas</i>	0

Ces requêtes concernent les objets suivants :

- **04** agrandissements et/ou constructions de villas ou d'immeubles, avec ou sans aménagements extérieurs,
- **05** aménagements extérieurs (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, annexes de bâtiments, etc.)
- **02** aménagements intérieurs et extérieurs
- **02** démolitions de bâtis existants

Il est rappelé que la Commune a uniquement un **droit de préavis**, la décision finale étant de la seule compétence du Canton (DCTI).

CULTURE ET MANIFESTATIONS

Le théâtre a tenu une place prépondérante dans la commune durant cette année. En effet, *Le Journal d'un Fou* de Nicolas Gogol, pièce russe, étrange et bouleversante, mise en scène et interprétée par Yves Mahieu, a été proposée aux habitants en janvier, dans les combles de l'école. Puis, suite au vif succès du spectacle *Ma double vie* proposé par le Théâtreochamp, troupe d'enfants et d'adolescents dirigée par Madame Anouchka Chenevard, la commune a réservé une représentation qui a interpellé et touché le public de tout âge convié à cette soirée.

Pour clore en beauté cette saison théâtrale, le parc de la mairie a été une nouvelle fois le décor privilégié du spectacle d'été. Ce fut un *Dom Juan* pour tous. La création de la pièce de Molière produite par le Théâtre du Crève-Cœur sous la direction d'Alain Carré a confirmé la qualité du spectacle choisi et présenté par la commune. Les différents tableaux itinérants de la pièce ont mis en valeur les talents d'une quinzaine de comédiens, épéistes, musiciens, danseurs et artistes de cirque.

Le parc, grâce à la mise en lumière des différents sites répond parfaitement aux souhaits de Molière, jouant sur la promiscuité des genres et la proximité du public. Les airs de Don Giovanni de Mozart ont accompagné les spectateurs dans

leurs nombreux déplacements à travers le parc.

Musicalement aussi, les habitants de la commune ont été gâtés. Le commandant Pierre-Emile Nerfin a présenté le Corps de Musique d'Elite Brass Band au centre communal, le 15 novembre. Le charismatique chef d'orchestre Jean-Pierre Chevalier a dirigé l'ensemble de cuivres et percussions composé de 35 musiciens, tous professionnels, dans la grande tradition du brass band anglais. L'enthousiasme, la puissance et la joie des musiciens ont conquis l'auditoire.

Dans le cadre des conférences sur la santé, nous avons invité le Dr David Servan Schreiber à venir nous parler de l'influence des aliments sur l'évolution, voire la guérison de différentes maladies.

Le 1^{er} août, en grande tenue, la Compagnie des Vieux-Grenadiers nous a honorés de sa présence malgré un temps pluvieux. Les enfants en uniforme ont défilé, encadrés par leurs Aînés, sous l'œil ému et plein de fierté de leurs parents. La compagnie a ensuite présenté les armes aux autorités communales avant d'effectuer un magnifique quadrille. Le Professeur Pierre Ducrey, président de la Fondation Hardt, nous a fait la joie d'accepter de prononcer le traditionnel discours.





Certaines manifestations reviennent régulièrement, pour le plus grand bonheur de tous, et elles n'ont d'autre but que celui de tisser et de développer les liens entre villageois :

- Brûler les sapins de Noël est une nouvelle tradition conviviale qui nous permet de nous retrouver pour célébrer d'une manière chaleureuse la nouvelle année, autour du feu et d'un vin chaud.
- Le vide-greniers organisé dans la salle communale a connu un vif succès. Une foule bigarrée d'amateurs d'objets insolites et hétéroclites s'est pressée dès l'ouverture des portes et durant toute la manifestation.
- Le marché de Noël précédant les fêtes de fin d'année est en passe de devenir un must incontournable.

Pour suivre l'état d'avancement des travaux des fouilles archéologiques avant le remblayage définitif, plusieurs présentations animées par les archéologues cantonaux ont eu lieu durant toute l'année, aussi bien pour les adultes que pour les écoliers.

Nos Seniors n'ont pas été en reste et ont eu une année riche en événements. Elle a commencé par la conférence de Serge et Nicole Roethli, un couple peu banal, lors du repas des Aînés au mois de janvier. Ces grands voyageurs ont présenté leurs différentes aventures lors de leur périple à travers le monde durant quatre ans, Monsieur courant et Madame suivant à moto, pour la

récolte de fonds en faveur d'une association pour enfants aveugles.

Au départ d'Aix-les-Bains, ils se sont ensuite baladés au fil de l'eau sur le Canal de Savières, qui relie le Lac du Bourget au Rhône, en passant par une écluse et en s'arrêtant pour une étape gourmande à Chanaz, dans un paysage enchanteur de Chautagne.

Enfin, en octobre, au cœur de la Vieille-Ville, ils ont visité le Musée de la Réforme et le site archéologique de Saint-Pierre, avant de prendre un repas au kiosque des Bastions pour clore ces retrouvailles toujours fort appréciées. En outre, à la demande de nos Seniors et en collaboration avec le Centre d'animation pour retraités (CAD), un *Café-Croissants* trimestriel a été instauré. Cette rencontre traite et répond aux différentes demandes et préoccupations portant sur des thèmes d'actualité.

Gabrielle Gourdou-Labourdette

ROUTES ET MOBILITÉ

C'est au projet de **zone 30 km/h dans le secteur sud de la commune (dit secteur Cocuaz)** que les commissaires se sont intéressés lors de la première séance de l'année, le 15 janvier. Ils avaient, en effet, demandé d'alléger le projet présenté dans le courant 2007, notamment en enlevant du mobilier urbain et en renonçant à certains marquages. La commission a aussi souhaité que la **zone de rencontre (20km/h)** prévue dans le cadre du réaménagement de la place de Vandœuvres, soit étendue jusqu'en bas du parc de la mairie, sur le chemin des Peutets, endroit à partir duquel la zone 30 précitée commencerait.

Le deuxième point traité a été l'examen des **mesures de modération prévues au chemin de la Seymaz**. Pour des questions de coût et de sécurité, les quatre seuils prévus ont été raccourcis et décalés par rapport aux intersections des chemins pour protéger les passages piétons. Le seuil près du débouché du chemin de Pré-Moineau a été maintenu malgré la mise en sens unique de ce dernier. Pour le surplus, le préavis donné le 31 octobre 2007 a été confirmé, sous réserve de petites modifications.

Suite à une séance d'information avec les riverains concernés par le projet **de zone 30**, le 21 février, un certain nombre d'habitants du chemin de la Troupe, qui n'étaient pas présents à cette réunion, ont remis en cause les aménagements de leur chemin. La soussignée a reconvoqué la commission ad hoc pour l'informer de l'accord auquel elle était parvenue avec ces derniers et lui demander d'entériner ces modifications, ce qui a été fait, le 29 avril.

Ce soir-là, un avant-projet du Service des routes cantonales concernant la **route de Meinier** a été présenté aux commissaires. Le but, difficile à atteindre, est de modérer le trafic entre le giratoire près de l'église et la sortie du village, et de sécuriser le secteur devant l'école. Compte tenu des gabarits existants, l'étude ne peut proposer que peu de mesures ; il s'agit essentiellement d'un « coussin berlinois » à la hauteur des tennis, d'élargissements ponctuels du trottoir côté Voïrons, pour sécuriser le

cheminement des écoliers notamment, et d'une reconstruction du kit école. Des barrières de protection aux emplacements dangereux sont aussi prévues.

Enfin, la commission a donné son accord à la mise en place de **mesures de modération légères de part et d'autre de l'EMS Maison de Pressy**. Cette demande a été formulée par la directrice de l'institution, afin de préserver la sécurité des résidents lorsqu'ils se promènent sur le chemin de l'Ecorcherie.

A titre d'information, le maire a fait savoir que les SIG, contrairement à ce qu'ils avaient prévu, ont décidé de mettre une **nouvelle conduite d'eau sous le chemin de la Seymaz**, ce qui nécessitera de l'ouvrir du chemin du Petit-Pont à la route de Mon-Idée.

Concernant la **mobilité**, les commissaires ont pris connaissance du succès remporté en 2007 par la promotion de nouveaux abonnements TPG, action qui sera reconduite en 2008, mais en juin cette fois, pour que la validité des abonnements puisse coïncider avec la rentrée scolaire.

Ce n'est qu'à la fin septembre que la commission s'est à nouveau réunie, les différents dossiers ou chantiers suivant entre temps leur cours. Il s'agissait, ce jour-là, de concrétiser les volontés et projets pour le **budget de fonctionnement 2009** : poursuite du planning de réfection des chemins communaux, encouragement accru aux abonnements mobilité (TPG et CFF), subvention au trafic régional (ligne 34), acquisition de matériel et d'engins pour le service de voirie, remplacement de toutes les poubelles communales, sont quelques-uns des thèmes débattus lors de cette séance.

Des **informations** ont aussi été données sur les objets traités par l'exécutif : les travaux du **chemin de la Seymaz** avaient été adjugés le jour même, ceux-ci comprenant un volet SIG et un volet commune.

La demande d'autorisation concernant la **zone 30 km/h du secteur Cocuaz** était toujours en attente, suite à deux pétitions déposées à la Police des constructions. La mairie était prête

à recevoir les auteurs de ces remarques, qui n'étaient pas encore des oppositions formelles, afin de débloquer le dossier.

Le chantier de **mise en séparatif eaux claires-eaux usées au chemin de Tattes-Fontaine** venait de débuter avec des travaux entrepris par les SIG.

Au **chemin des Peutets**, les SIG devaient intervenir prochainement pour remplacer une conduite d'eau, alors qu'au **chemin des Hauts-Crêts**, c'est un câble électrique qu'ils étaient en train de mettre en place.

La commune profite de toutes ces ouvertures de routes et chemins pour placer des tubes pour la **fibres optique**.

Enfin, la soussignée a informé les commissaires que l'exécutif avait commandé un **audit énergétique de l'éclairage public**, qui était en cours.

Le 8 décembre, conjointement avec la commission administrative et financière, la commission routes et mobilité a été invitée à préavisier le **projet d'aménagement de la zone de rencontre sur le haut du chemin des Peutets et la place de Vandœuvres**. Ce qu'elle a fait de manière positive et unanime.

Catherine Kuffer



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Lors de sa première séance de l'année, la commission a pris connaissance de l'avancement du **projet d'aménagement de la place de Vandœuvres**. L'étude de l'aménagement des autres espaces publics du village, rendue difficile par le refus des différents riverains concernés d'accorder, à un titre ou à un autre, un droit de passage sur leurs propriétés respectives, est pour l'instant suspendue.

Ce projet, passablement remodelé par rapport aux plans initiaux, a entraîné un vif débat portant tant sur le concept général que sur les détails d'architecture. Chacun s'est cependant accordé à dire que ce projet devait se réaliser rapidement : d'une part, les fouilles archéologiques seront bientôt terminées et la place devra donc impérativement et rapidement être remise en état ; d'autre part, les nuisances pour les commerçants, et pour l'auberge notamment, dues aux chantiers des archéologues, puis des architectes, doivent cesser au plus vite.

Le projet englobe le **chemin vicinal** qui borde le sud de la place, dont les copropriétaires ont montré qu'ils étaient ouverts à une cession de leurs droits au domaine communal. Il comprend aussi la **place de Vandœuvres, côté route**, qui sera mise en **zone 20 km/h**.

La soussignée a fait part de sa volonté d'informer très vite les riverains de la place, dans un premier temps, puis toute la population, dans un deuxième temps.

À l'unanimité, les commissaires ont préavisé favorablement ce projet, en priant l'architecte de tenir compte de leurs remarques.

L'autre sujet, important, de cette première réunion de l'année, concernait le **projet de construction d'immeubles locatifs à la route de Meinier**, sur l'emplacement du terrain de sport et des tennis.

Les commissaires ont été informés de l'avancement de la procédure engagée pour



procéder au déclassement de ces terrains, actuellement en zone de verdure. La soussignée s'est rendue à plusieurs reprises au Service de l'aménagement du territoire, qui lui a fait part de la possibilité de déborder sur la zone agricole adjacente. Des contacts dans ce sens ont été pris avec les propriétaires concernés, qui réfléchissent à cette demande communale.

Enfin, consultée sur un **projet de construction de « structure intermédiaire »** destinée aux personnes âgées à la route de la Capite, la commission a envisagé favorablement un taux d'occupation du sol supérieur à 0,2%. En échange de son accord, la commission demande à la **Fondation Eck**, propriétaire de ces terrains, l'intégration à son projet d'une crèche communale, comme discuté depuis plusieurs années.

Le 15 avril, les architecte, architecte-paysagiste et ingénieur mandatés pour **l'aménagement de la place de Vandœuvres**, ont présenté l'état d'avancement de l'étude.

Un système de plateaux, en matériau concassé stabilisé, limités par des emmarchements en pierre, dont un élément plat sur la partie centrale ; un bassin longiligne perpendiculaire à la route de Vandœuvres, un arbre majeur du côté du giratoire et deux lignées de petits arbres fruitiers le long de la route et du côté sud de la place, un éclairage du temple depuis l'intérieur et une zone 20 km/h (zone de rencontre) sur la place de Vandœuvres et le haut du chemin des Peutets, sont quelques-uns des éléments présentés qui ont rencontré l'approbation de la commission.

Juste avant l'été, une séance, élargie à tout le conseil municipal, a permis aux conseillers présents de prendre connaissance des intentions sociales et des détails architecturaux du projet de structure intermédiaire présenté par des membres du conseil de la **Fondation Eck**. Ces derniers ayant soudainement émis des doutes quant à la compatibilité d'une crèche avec les buts de leur fondation, les commissaires ont souhaité une réponse précise à cette question avant de se déterminer plus avant.

Autres invités à cette séance, les mandataires de la **place de Vandœuvres**, qui ont présenté les plans d'aménagement de cette place, centrale dans la vie du village, avant leur dépôt en vue

de la demande d'autorisation de construire. Le projet, qui comporte la place elle-même, la zone de rencontre sur le chemin des Peutets jusqu'à la route de Vandœuvres, ainsi que le trottoir et le parking côté route de Choulex, a été accepté à l'unanimité des présents.

Cette demande d'autorisation de construire a finalement paru le 15 octobre, car il a fallu au préalable obtenir la signature des propriétaires riverains du chemin vicinal sis au bas de la place. Ces derniers demandaient légitimement encore quelques précisions avant de donner leur accord à une procédure.

Les membres de la commission ont ensuite abordé la question des fouilles archéologiques en se félicitant des visites organisées, qui se sont révélées passionnantes, et en souhaitant que l'architecte intègre dans sa réalisation un moyen d'évoquer ces vestiges romains d'une importance régionale.

Catherine Kuffer

ÉCOLE, SPORTS ET LOISIRS

Pour la rentrée 2008, le Conseil d'Etat a souhaité réorganiser et harmoniser l'enseignement de l'école primaire dans le canton. Madame Michèle Déchamboux a été nommée directrice d'établissement pour les écoles de Vandœuvres, Choulex, Cologny-Gerdil et Manoir. La directrice prépare le projet d'établissement et présidera le conseil d'établissement réunissant les quatre écoles partenaires. Sa fonction est de renforcer la direction de proximité des écoles en les dotant d'une autorité locale aux champs de compétences décisionnaires élargis que ce soit dans l'encadrement des élèves, la collaboration avec les autorités communales et les parents ou la gestion des ressources humaines. Avec ses 170 élèves, l'école de Vandœuvres est la plus fréquentée des quatre, ce qui a justifié la création du bureau de Madame Déchamboux dans l'ancien bâtiment scolaire.

Le nombre d'élèves de l'école est resté stable. Le jardin d'enfants *Le Toboggan* et la garderie *Les Mille et une Pattes* assurent la relève avec plus de trente petits apprentis-écoliers.

Le comité de *Sel et Poivre* organise avec brio la prise en charge des enfants pendant les repas de midi préparés par M. Didier Jacquet.

Septante repas « Fourchette verte » sont servis quotidiennement par deux collaboratrices communales. Les quatre animatrices du GIAP inculquent aux enfants les bases d'une cuisine équilibrée et saine et gardent un œil avisé pendant leurs activités de détente.

L'APEVAN est l'association incontournable pour les parents et les élèves de notre commune. Plus d'une centaine d'élèves participent aux différents cours proposés tels que peinture, arts plastiques, théâtre et anglais. Ces activités connaissent un gros succès qui occasionne parfois des listes d'attente. L'APEVAN entretient des rapports privilégiés avec la directrice et le corps enseignant. Elle réactive chaque année la semaine de la pomme et celle du lait, et organise la semaine sans télévision en proposant des activités ludiques et rassembleuses. De plus, elle est présente pour offrir l'apéritif, tant aux promotions qu'à la fête de l'Escalade. Parallèlement, le *Pedibus* est reconduit chaque automne, pendant quelques jours, avec détermination.

En décembre, la fête de l'Escalade commence toujours par l'épluchage des légumes par les élèves, afin que les enseignants puissent préparer



et servir la traditionnelle soupe. Le débitage du fromage, lui, est assuré par les mamans de l'APEVAN. L'après-midi est essentiellement consacrée à casser l'immense marmite en chocolat dans le préau. Les enfants, forts excités, attendent classe par classe leur tour pour obtenir leurs friandises. Le soir venu, tous, petits et grands, se retrouvent dans le préau, éclairé par les torches et les bûches, en célébration de cette joyeuse manifestation. Nos cent cinquante bambins magnifiquement déguisés entonnent alors notre fameux *cé qu'è lainô*, et autres chants traditionnels, avant de déguster les raclettes préparées par nos pompiers.

Dans le cadre des promotions, et pour sa dernière année en tant que professeur de chant, M. Jacques Veuve a dirigé le joyeux chœur des enfants dans un medley des années septante, accompagné au piano par M. Michel Hagmann et sous l'œil attendri de leurs familles. *Les Fifres et Tambours* nous ont apporté une touche musicale très agréable, fleurant bon les vacances.

Une pétition concernant la prise en charge des enfants par le parascolaire après 16 heures n'a pas reçu de réponse favorable. Vu les contraintes imposées par le GIAP et le peu d'enfants concernés, il n'a pas été donné suite à cette demande.

Le Tennis Club compte actuellement une cinquantaine de membres. Son dynamique comité

encourage la pratique de ce sport en favorisant particulièrement son accès aux jeunes au travers d'offres de cours à des prix très avantageux, auxquels participent plus de soixante enfants et adolescents.

N'ayant que peu d'installations sportives à disposition, la commune subventionne régulièrement les différents clubs et manifestations sportives auxquels nos habitants participent en nombre.

En collaboration avec la commune de Cologny, Vandœuvres a organisé la dernière étape du 14^{ème} Tour Pédestre du canton de Genève. Plus de 2'000 coureurs ont sillonné les 9km800 de chemins de nos campagnes, balisés et contrôlés par nos pompiers et une équipe de bénévoles.

Bien sûr, toutes ces manifestations communales à vocation festive et conviviale ne pourraient se dérouler sans la participation de toutes les personnes engagées dans les comités des associations, le corps enseignant, les bénévoles soutenus et encadrés par nos fidèles pompiers, les agents municipaux et les employés communaux. À tous nos chaleureux remerciements, car sans eux rien ne serait possible.

Gabrielle Gourdou-Labourdette



BÂTIMENTS, FEU ET SÉCURITÉ

Centre villageois

Afin de remédier aux problèmes latents d'infiltration d'eau des quatre escaliers des immeubles du centre villageois, les dalles ont été remplacées par des pierres non gélives adaptées à nos climats. Dans la foulée, les façades nord et nord-ouest ont été repeintes.

Immeubles de la route de Meinier

Au premier étage de la Maison Monachon, cinq chambres indépendantes, dotées d'un seul sanitaire à l'étage, ont été transformées en quatre studios équipés d'un coin cuisine et d'une salle de bain individuelle.

Mairie et son parc

Les murs de l'enceinte du parc de la mairie ont été restaurés à l'ancienne durant de longs mois. Des travaux de drainage ont permis d'assainir les fondations des murs et d'améliorer la perméabilité du bas du parc.

À la demande du Conseil municipal, nous avons construit de nouveaux WC publics dans le bas du parc. L'architecte Philippe Calame a réalisé le projet et dirigé les travaux, échelonnés dans le courant de l'automne.



Dans ce cadre, la commune a profité d'optimiser la distribution de l'alimentation électrique du parc nécessaire au bon fonctionnement de nos manifestations communales. Ainsi, deux nouvelles chambres ont remplacé les anciennes installations qui n'étaient plus adaptées aux besoins actuels de l'utilisation du parc.

Mairie et conciergerie

Des études permettant d'entreprendre une réorganisation interne des bureaux de la mairie sont en cours. L'objectif prioritaire est d'aménager la réception au rez-de-chaussée, afin de permettre l'accès de tout un chacun dans nos locaux et de garantir une plus grande confidentialité lors des diverses démarches administratives. Ces remaniements engendreront des travaux conséquents et compliqués dans ce bâtiment classé.

Maison Bianchi

La réhabilitation de la Maison Bianchi a connu divers rebondissements. Bien que l'autorisation de construire validât le projet, il a été confirmé que la vétusté du bâtiment ne permettait pas de répondre aux normes Minergie souhaitées pour la réalisation d'appartements. Le mauvais rapport qualité/prix du projet a conduit les autorités communales à abandonner ce projet de logements dans l'immeuble rénové.

Un second projet prévoyait la démolition de cet immeuble en mauvais état et construit en plusieurs étapes, sans réelle unité et qualité architecturale. Un projet de reconstruction de l'immeuble respectant les gabarits originaux et répondant aux critères écologiques actuels a suscité notre enthousiasme. Malheureusement, cette proposition a été refusée par la CMNS (Commission des monuments, de la nature et des sites), qui a souhaité conserver l'immeuble pour préserver l'harmonie urbanistique du centre du village.

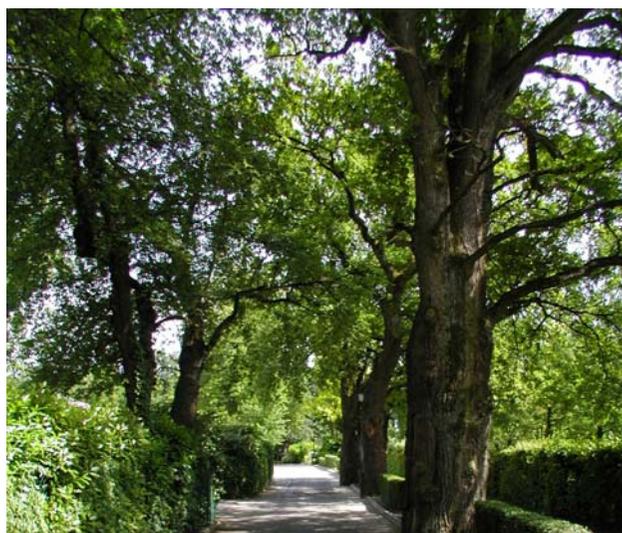
Suite à ce revers, un nouveau projet a été mis à l'étude.

Gabrielle Gourdou-Labourdette

ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

Protection de l'environnement, mesures paysagères

La commune poursuit son plan d'entretien des lignées de chênes centenaires. Elle octroie une contribution aux propriétaires pour l'élagage, la conservation ou le remplacement de ces arbres.



Elle participe également à tout projet visant à reconstituer ou à créer des cordons boisés. Cette mesure s'étend à d'autres espèces que les chênes pourvu qu'il s'agisse d'essences indigènes (noyers, érables, hêtres, etc.)

Élimination des déchets

Les déchets verts de la commune sont maintenant pris en charge par les représentants du GCBC (Groupe des composteurs en bord de champ.) Études d'impact, rapports techniques, évaluations financières démontrent l'excellence de cette méthode qui trouve son origine dans une manière de faire très ancienne.

En quelques mots, les déchets verts sont collectés puis acheminés sur une place de stockage. Ceux-ci sont conditionnés (pesage, tri, broyage) pour être ensuite constitués en andains le long des champs. Une phase de maturation précède l'épandage.

Rappelons que la commune de Vandœuvres, tout en s'opposant au GICAL, a toujours proposé cette méthode, écologique et surtout beaucoup plus souple que la structure lourde et souvent inopérante d'un centre de compostage.

Gestion des eaux

Depuis quatre ans, la commune est associée à celles des trois Chênes pour l'élaboration de son plan général de l'évacuation des eaux (PGEE.) Directive fédérale qui impose à toute commune de Suisse de réaliser à moyen terme un cadastre et une planification de la gestion hydrologique.

Développement durable

Vandœuvres s'est associée à un grand projet dit « agro-environnemental » réunissant les communes de Presinge, Puplinge et Choulex. Il s'agit d'établir une sorte de plan directeur de protection tant biologique que paysagère des zones remarquables qui s'étendent à travers ces quatre communes. Puis d'établir un cahier de mesures intercommunales pour que cette protection ait une réalité. La première étape étant d'établir les priorités écologiques et biologiques des territoires identifiés, ceux-ci ayant chacun des caractéristiques propres. C'est ce que nous sommes en train de réaliser.

Ce type de projet prend forcément du temps, puisqu'il faut mettre en synergie quatre municipalités et les placer en relation avec les instances cantonales et fédérales; mais nous considérons qu'il est beaucoup plus porteur de sens que le fait d'établir à grand frais des agendas 21 qui s'en tiennent aux strictes frontières communales et qui n'ont de réalité que la seule intention politique.

Subventions

La commune soutient plusieurs organisations engagées dans la défense de l'environnement et du paysage. Il s'agit notamment de *Pro Natura*, de l'*Association pour la sauvegarde du Léman*, du *WWF*, de l'*Association suisse pour la protection des oiseaux*. Elle s'associe également au travail de *Mountain Wilderness*, organisation bien connue des amoureux des Alpes, qui lutte contre la mécanisation de la montagne et tente de faire cesser certaines pratiques détestables et dévastatrices comme le ski héliporté ou les raids en scooters des neiges.

Emmanuel Foëx

AIDE SOCIALE ET HUMANITAIRE

Coopération au développement et aide humanitaire

La commission s'est réunie pour étudier plusieurs dossiers de demande d'aide. Au Burkina Faso, la commune suit depuis longtemps le travail de l'ARVAN, une association constituée il y a plus de dix ans par des habitants de notre commune. Œuvrant principalement dans la région déshéritée du Nord (Sahel), elle y a accompli des réalisations durables et tissé des liens importants avec les populations. Cette année, il s'agissait de soutenir l'achèvement d'une école bilingue déservant plusieurs villages au cœur de la brousse. L'idée d'une école bilingue est relativement nouvelle, le français ayant toujours été la langue de l'enseignement scolaire. Elle est issue des travaux de l'*Organisation suisse de l'entraide ouvrière* et démontre que, par ce biais, beaucoup plus d'enfants sont scolarisés et que les pourcentages de réussite sont supérieurs à la moyenne.

Au Burkina également, la commune subventionne l'*Association genevoise de soutien au centre écologique Albert Schweitzer* qui vient en aide aux populations démunies des villes par la voie du recyclage des déchets. Cette idée

originale a un double impact : l'assainissement de certains quartiers et la réinsertion dans un travail artisanal.

L'association *Bilifou-Bilifou* est, elle aussi, présente dans le Sahel. À travers celle-ci, nous soutenons les efforts du Docteur Philippe Bédât, chirurgien orthopédiste, qui s'est donné pour but de transformer l'hôpital de Ouahigouya (la capitale du nord burkinabé) et d'en faire une structure d'accueil digne de ce nom. Un projet d'envergure, tant la situation médicale dans cette région est précaire.

En Afrique toujours, nous soutenons depuis plusieurs années l'ong *Sidécole* qui vient en aide aux orphelins du SIDA en Ouganda. Dans un pays difficile, ses responsables accomplissent un travail exemplaire en établissant des structures d'accueil dans les bidonvilles des grandes villes.

Dans un registre semblable, nous encourageons l'œuvre des *Foyers Bambi* en Colombie qui crée des établissements de formation pour les enfants vivant dans les quartiers démunis des grandes villes, livrés à l'omniprésence de la criminalité.



Association Bang-N-Tum, atelier de maroquinerie pour handicapés, Burkina Faso

En Inde, l'association *Asskam* s'occupe aussi des enfants déshérités et plus spécifiquement ceux vivant dans les milieux de la prostitution de la grande ville de Mumbai. Nous suivons ses efforts depuis quelques temps également.

Plus au sud du pays, dans le Tamil Nadu, *Sakhti Home*, vient en aide aux orphelines de la tradition. Bien que l'Inde annonce lutter contre ce genre de pratique, il n'en demeure pas moins que dans certains états conservateurs, l'éviction des filles d'une famille est encore courante. Totalement démunies, elles se retrouvent exclues de la société dès leur jeune âge. Cette ong les accueille dans des centres où elles pourront non seulement loger, mais acquérir une formation puis trouver une famille de substitution.

Un nouveau dossier, au Madhya Pradesh cette fois, est celui d'une ancienne résidente de la commune, elle-même d'origine indienne. Dans une petite ville du centre de l'état, elle a eu l'idée d'élaborer un projet dans le sens du développement durable. Il s'agit d'encourager l'écotourisme et le *fair trade* par la création de lieux d'hébergement reliés à un réseau de production agricole intégrée et d'artisanat solidaire. Une idée qui a séduit la commission, qui n'a pas hésité à lui donner le coup de pouce pour démarrer.

C'est également dans le développement durable que *Nordesta* fournit ses efforts depuis de nombreuses années au Brésil. L'association met en place des projets de reforestation tout en élaborant des plans d'éducation pour les populations locales. Défendant le mouvement des Sans Terres, cette ong, à travers l'opiniâtreté de sa présidente, promeut cependant le dialogue avec les grands propriétaires terriens – même les plus rétifs et les plus menaçants – afin que des solutions puissent être trouvées pour la préservation de l'environnement naturel et social.

D'autres associations ont également été encouragées : *Krousar Thmey* au Cambodge (centres d'accueil et de formation pour enfants sourds et aveugles), *Ushagram Trust* en Orissa (aide aux populations villageoises à gagner leur autonomie), *Aina Vano* à Madagascar (construction d'un dispensaire pharmaceutique dans une région déshéritée), *Assikloassi* au Togo (achèvement d'une école en brousse.)

Aide sociale

Une cinquantaine d'associations, pour la plupart ayant leur siège à Genève, sont subventionnées. Certaines reçoivent une contribution plus importante du fait que leur travail est suivi plus attentivement par la municipalité.

Il s'agit notamment du groupement *Bateau Genève* dont le bâtiment est bien connu des Genevois et qui fonctionne comme centre d'accueil pour les personnes marginalisées. Afin de rentabiliser ces lieux coûteux par leur entretien, le bateau se loue à la soirée pour des soirées et des manifestations.

L'association des *Villas Yo-Yo* a également obtenu un soutien ; son idée d'offrir un espace de sécurité aux enfants à la sortie de l'école lorsque les parents ne peuvent s'en occuper avant le soir est quelque chose de novateur pour les quartiers sensibles des cités. L'association *Aide internationale pour les personnes à mobilité réduite* est également largement encouragée. Elle est présidée par un personnage très dynamique, invalide lui-même, grand voyageur malgré son handicap ; toute personne de la commune allant faire ses courses au chemin De-la-Montagne l'a sûrement déjà rencontré ! Son action est inscrite non seulement dans le contexte européen mais aussi orientée vers les pays en voie de développement où les structures d'accueil pour les handicapés manquent trop souvent.

Les différentes unités d'accueil pour marginaux, chômeurs, sdf, établies par Noël Constant, un nom bien connu du milieu solidaire genevois, telles que la *Coulou*, ont également obtenu une subvention.

D'autres associations reçoivent une attention particulière de notre part comme le *Triologue* qui opère en tant que centre de conseil et d'orientation pour les personnes en détresse, *Carrefour Prison, Réalise* ou la fondation *Théodora* qui vient en aide, par ses animations, aux enfants hospitalisés pour des maladies graves.

Emmanuel Foëx

ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET JURIDIQUE

Cette commission s'est réunie à quatre reprises en 2008, deux fois, au printemps, pour l'approbation des comptes 2007, puis pour donner un préavis concernant deux crédits d'investissements, et une quatrième fois, à l'automne, pour la préparation du budget 2009.

Lors de la séance d'**approbation des comptes**, les commissaires ont à chaque fois tout loisir de demander à l'exécutif de quelle manière, comment, pourquoi et quand, telle ou telle dépense a été faite.

Des explications, placées en bas de page du document intitulé « comptes pour l'année X » par la comptable communale, répondent à une bonne part des questions, mais les conseillers sont en droit d'avoir réponse à tout. Ce à quoi s'efforcent les membres de l'exécutif, chacun dans ses départements respectifs.

Il arrive que des dépenses aient été faites sans avoir été budgétisées : soit parce que la raison de la dépense était imprévisible ou est devenue urgente en cours d'exercice, soit parce que le coût de celle-ci s'est avéré plus élevé que celui prévu au budget. D'une manière générale, de telles dépenses doivent être annoncées au conseil municipal avant d'être entreprises par le maire ou l'adjoint chargé du dossier, et faire l'objet d'une demande de crédit budgétaire supplémentaire. Mais lorsque l'exigence ou l'obligation de ces frais ne peut attendre, elles font partie d'un crédit budgétaire supplémentaire global approuvé avec les comptes l'année d'après. Ils sont toujours couverts par le non-dépensé budgétaire.

Les comptes d'investissements et d'amortissement, ainsi que le bilan sont quelques-uns des documents que les commissaires ont à approuver avec les comptes communaux annuels.

Dans sa séance d'approbation des comptes du 14 avril, la commission a encore préavisé favorablement le principe de **deux crédits d'études et d'un d'engagement** : le premier concernait des travaux de mise en séparatif eaux claires - eaux usées dans le secteur de Tattes-Fontaine, le deuxième l'aménagement de la place de Vandœuvres, et le dernier la construction de

WC publics dans le parc de la mairie.

La commission s'est réunie le 9 juin pour préavisé un **crédit d'investissement** concernant le projet de mise en système séparatif précité. Elle a aussi approuvé un **crédit budgétaire supplémentaire** permettant l'aménagement du bureau de la nouvelle directrice d'établissement des écoles de Vandœuvres, Choulex et Cologny, ainsi que la réfection des escaliers du préau, dont la dégradation devenait dangereuse et la réparation urgente.

Le 29 octobre, lors de l'étude du projet de budget, la commission s'est aussi inquiétée de la situation financière et économique générale. Cependant, au vu des bons résultats des années précédentes, une diminution du centime additionnel communal a été proposée par le président de la commission, soutenu par la majorité de celle-ci.

Lors de la séance du conseil municipal qui a suivi, et au cours de laquelle le budget 2009 a été approuvé, une âpre discussion a eu lieu entre les tenants d'une diminution du centime et les opposants, les premiers arguant qu'une commune n'a pas vocation de thésauriser et les seconds affirmant leur solidarité avec les autres communes, bien moins favorisées, en ces temps de crise et alors qu'une nouvelle péréquation intercommunale a été adoptée par l'ensemble des communes genevoises.

L'exécutif a vu sa position prudente et solidaire rencontrer l'adhésion de la majorité ; le centime n'a donc pas été baissé (il l'avait déjà été en 2006).

Les commissaires ont encore préavisé favorablement un dégrèvement total de la taxe professionnelle et proposé une augmentation des indemnités du maire et des adjoints. Enfin, ils ont donné leur accord à un crédit d'engagement complémentaire pour la mise en séparatifs des collecteurs du secteur de Tattes-Fontaine, et à deux crédits d'investissements, l'un permettant des aménagements routiers au chemin de la Seymaz et l'autre la rénovation de la place de Vandœuvres.

Le 8 décembre, la commission a été réunie, dans l'urgence et conjointement avec la commission route et mobilité, pour préavisier **deux crédits d'engagement** : le premier concernait l'aménagement de la zone de rencontre sur la place de Vandœuvres (côté route) et le haut du chemin des Peutets. La demande d'autorisation de construire ayant été déposée, les mandataires, architecte et ingénieur, demandaient que le conseil municipal vote ce crédit cette année encore afin de permettre que les deux chantiers (place de Vandœuvres et zone de rencontre) puissent être menés conjointement.

Lors de cette séance, et parce que le montant prévu dans la délibération avait joué au « yoyo » avant d'atteindre le montant présenté ce soir-là, la soussignée a fait état des difficultés rencontrées par les politiques, souvent néophytes en la matière, face aux aléas techniques et financiers des projets d'architecture ou de génie civil. Elle a soulevé la question de l'engagement d'un technicien pour le suivi de tels dossiers et des chantiers qui en découlent.

Catherine Kuffer

COMMUNICATION ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La publication du journal communal *La Coquille* a occupé en grande partie les séances de la commission. Celui-ci a maintenant près de dix ans d'existence et son rythme de parution évolue entre deux et trois numéros par année. Les sujets traités rendent compte tant des activités du conseil municipal et de la mairie que de la vie communale dans sa diversité. Des dossiers importants peuvent également faire l'objet d'un numéro spécial.

La plupart des textes sont écrits par les membres de la commission et les représentants de l'exécutif. Les habitants de la commune sont toujours les bienvenus pour exposer leur opinion dans les notices du courrier des lecteurs ou pour traiter d'un thème les intéressant à travers un article plus important.

Cette année, la commission a eu deux projets qui lui ont tenu à cœur :

- participer à la révolution Internet, en offrant un accès gratuit à la toile sur quelques espaces communaux. Un premier test est en cours d'évaluation dans le parc communal où des bornes wi-fi ont été installées. En fonction de la demande, ainsi que des capacités d'implantation et de diffusion,

d'autres périmètres pourront être couverts ;

- réaliser un film sur Vandœuvres à travers la mémoire des anciens, témoignages importants d'une époque où la commune était très différente de celle que nous connaissons. Les membres de la commission ont auditionné trois personnes susceptibles de tourner ce film. Finalement le projet a été confié à un réalisateur natif de Vandœuvres connaissant très bien la commune et la plupart des intervenants dans le film.

Le début de la réalisation a commencé en décembre et la parution est prévue pour fin 2009.

Emmanuel Foëx

GROUPEMENTS COMMUNAUX

Compagnie des Sapeurs-pompiers

Au 1^{er} janvier 2009, la compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvre se composait d'un capitaine, d'un officier, d'un sous-officier supérieur, de deux caporaux, de deux appointés et de vingt-deux sapeurs, pour un effectif de vingt-neuf personnes (dont deux femmes).

La Compagnie totalise, pour l'année 2008, **44 interventions** dont le détail est le suivant selon la typologie consacrée :

- 1 incendie commerce entrepôt
- 1 incendie-habitation-cheminée
- 1 incendie-habitation-container
- 1 incendie-nature-détritus
- 1 incendie-véhicule léger
- 1 fumée-habitation-villa
- 1 odeur de brûlé (habitation)
- 4 inondations-bâtiment-cave
- 3 inondations-bâtiment-logement
- 4 déblaiements de branches/préventions de chute d'arbres sur la voie publique
- 12 destructions de nids d'insectes
- 7 récupérations d'essaims d'abeilles
- 2 récupérations d'animaux domestiques (chat)
- 2 récupérations d'animaux (oiseau, canards)
- 1 sauvetage-assistance-chute (spectacle Parc)
- 2 divers (dépravaions sur voie publique).

À noter que seules 6 de ces interventions ont été faites avec l'assistance des pompiers

professionnels du Service d'Incendie et de Secours (SIS) dont 5 en dehors des heures de piquet des pompiers volontaires, soit en journée. A noter que les sapeurs-pompiers de Vandœuvre, en appui du SIS et des compagnies voisines des Trois Chênes et de Coligny, ont participé en pleine nuit à circonscrire le sinistre qui s'était déclaré dans les entrepôts de la maison Baud à Chêne-Bougeries le 20 mai.

Concernant l'entraînement habituel des sapeurs-pompiers, cinq exercices annuels obligatoires ont eu lieu ainsi qu'un exercice surprise (de nuit) avec la compagnie de Chouxex, cinq exercices APR (protection de la respiration), ainsi que cinq services motopompe (services d'entretien).

Les sapeurs ont également assuré durant cette même période des gardes de préservation dans les locaux communaux et de parking (concours hippique) ainsi que lors du vide-greniers en avril et du spectacle qui a eu lieu dans le parc de la Mairie au début de l'été (*Dom Juan au Parc*). Ils ont activement participé aux traditionnelles fêtes des Promotions, du 1^{er} août et de l'Escalade. De même, ils ont fourni un soutien au slowUp le 3 août, ainsi qu'à la course pédestre qui a lieu en partie sur notre commune le 14 mai.

La Compagnie a en outre assisté, par l'entremise de ses représentants, aux assemblées générales annuelles de la Fédération genevoise



des sapeurs-pompiers (FGSP) et de la Caisse de secours Arve-Lac. Enfin, elle a tenu ses assemblées générales usuelles de janvier et juin.

Le nombre annuel total d'heures, toutes activités et personnes confondues, s'élève à **1'812,10 heures**.

L'année 2008 a été marquée par le départ en retraite du Fourrier Schlaepfer et du Sapeur Mischler, figures bien connues de la commune. Pierre Schlaepfer a été admis au sein des pompiers de Vandœuvres il y a vingt-cinq ans, Yves Mischler il y a vingt-sept ans. Le premier a suivi l'école de formation en 1985, le second en 1983. Pierre Schlaepfer est devenu fourrier

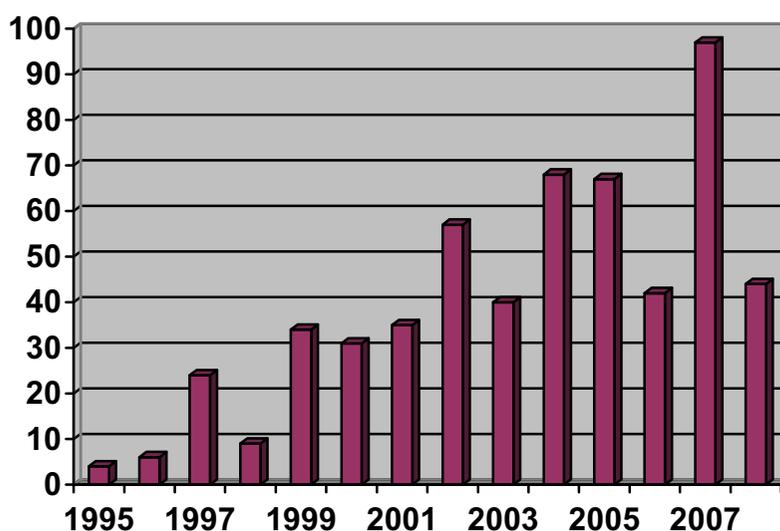
en 1997. La Compagnie a pris congé d'eux avec regret et remerciement pour leur dévouement et les innombrables services rendus à la population. Ils demeureront toutefois actifs lors des manifestations communales des Promotions et du 1^{er} Août durant lesquelles leur aide est toujours appréciée, que ce soit à la caisse ou lors de la préparation des salades !

Pour de plus amples informations, consultez le site web :

<http://www.pompiers-vandoeuvres.ch>
(également accessible depuis le site de la commune : <http://www.vandoeuvres.ch>).

Christophe Imhoos

Statistique des interventions annuelles (depuis 1995)



1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
4	6	24	9	34	31	35	57	40	68	67	42	97	44

Club de bridge

10 ans d'existence...

Eh oui, c'est le 24 juin 1999 que le club de bridge de Vandœuvres a été officiellement créé après une année probatoire qui s'était révélée très positive.

Depuis lors, chaque jeudi après-midi, les membres et leurs amis viennent s'affronter dans des joutes conviviales et détendues et le nombre de joueurs n'a cessé d'augmenter.

Grâce à la disponibilité de plusieurs membres du club, les responsabilités sont partagées et tout se déroule dans la bonne humeur.

Le comité est à l'écoute des joueurs et organise ponctuellement des cours de perfectionnement.

La commune met à la disposition du club un magnifique local situé au premier étage du centre communal. La proximité du parking et la présence d'un ascenseur sont appréciées par tous les joueurs.

Le club est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui veulent pratiquer ce jeu, quel que soit leur niveau.

Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du secrétaire du club :

Pierre Walder, tél. 022 348 87 91.

Michel Hagmann

Les Paysannes deviendront... *Les Vand'Œuvriennes* !

Notre groupe est composé de 21 femmes qui aiment leur village et y consacrent de leur temps, se montrent actives lors de manifestations villageoises.

Nous soutenons activement le monde paysan, et espérons rendre la population attentive à la consommation des produits locaux et défendons une agriculture de proximité et de qualité.

Cette année plusieurs manifestations nous ont bien occupées :

5 avril 2008

Nous tenions la buvette au *Vide-Greniers* communal à Vandœuvres, manifestation qui a connu un vif succès. Rapides et habiles nous avons dû jongler entre les tartes salées chaudes, les assiettes froides et notre pâtisserie, afin de satisfaire les curieux, les brocanteurs et les acheteurs. Autour d'un verre de vin ou de jus de pomme, bien mérité (!) nous avons toutes repris le chemin de la maison.

14 mai 2008

Tour Pédestre du canton de Genève à Coligny. Avec d'autres sociétés nous avons un stand de sandwiches faits maison.

Du 6 au 29 juin 2008

Eurofoot 2008. Durant la compétition footballistique, sous la direction de l'U.P.F.G. (Union des Paysannes et Femmes rurales de Genève) quelques-unes d'entre nous ont eu la chance de travailler au stand et proposaient des produits locaux et du jus de pomme aux supporters suisses et européens. Quelle ambiance ! Imaginez la

rencontre Espagne-Italie ! Il reste comme une saveur particulière.

10 octobre 2008

Notre traditionnelle Spaghettis Party en a réjoui plus d'un et a été très appréciée de tous et a fini tard dans la soirée.

15 novembre 2008

Le grand concert d'automne du corps de musique d'Elite Brassband Genève.

Une verrée en fin de soirée offerte par la commune et préparée par nos soins a fait que cette soirée s'est déroulée en toute amitié et bonne humeur.

Ceci n'est qu'une facette de toutes nos activités sans oublier les promotions, le 1^{er} Août, repas, sorties, visites, bricolages, cours, etc...

Les plus démunis... nous y pensons aussi. Un don est attribué à une association et voté par l'assemblée chaque année.

Nous organisons un grand Barbecue, le **mardi 1^{er} septembre 2009**. Nous fêterons notre nouveau nom. *Les Vand'Œuvriennes*. Ouvert à tous, il nous permettra de nous faire connaître auprès des villageois. Objectif : conquérir de nouvelles femmes jeunes (eh oui cette association reste féminine !) et d'aller à la rencontre des communiens, afin que le groupe continue à vivre au sein du village.

Tous renseignements utiles peuvent être obtenus au numéro de tél. 022 750 17 02.

Isabelle Stalder



PROTECTION CIVILE - ORPC SEYMAZ

Organisation

L'ORPC Seymaz est composée, sans changement, des communes de Chêne-Bougeries, Vandœuvres, Choulex, Meinier et Gy. Elle est formellement dirigée par une commission composée de 5 membres, soit un par commune participante. M. Emile Biedermann, conseiller administratif de Chêne-Bougeries, a continué de présider cette commission.

M. Stéphane Barbat, domicilié à Meinier, en est toujours le commandant.

Interventions au profit de la collectivité

La nouvelle loi sur la protection de la population et la protection civile de 2004 permet des interventions au profit de la collectivité. C'est ainsi que, sous certaines conditions, la protection civile peut être sollicitée pour aider des collectivités publiques ou des associations dans la réalisation d'activités d'intérêt général.

En 2008, l'ORPC Seymaz a effectué les interventions suivantes :

- ***Le 29 février et du 3 au 7 mars 2008 : « Pro Natura »***

Les hommes sont intervenus dans les bois de Gy au lieu-dit Prés-de-Villette.

En préambule, un cours de préparation (cours de cadres) a eu lieu le vendredi précédant l'exercice. Durant ce jour de préparation, nous sommes allés discuter, sur le terrain, avec le responsable de « Pro Natura » et avons pu préparer tout le matériel qui nous paraissait nécessaire pour la semaine.

Le travail fut nettement moins sympathique que le précédent exercice pour « Pro Natura », car il s'agissait d'arracher des ligneux dans une zone marécageuse. Malgré tout, le cours s'est bien déroulé. Nos nouveaux habits d'hiver ont été très appréciés vu les températures glaciales et la bise qui nous ont accompagnés tout au long de l'exercice.

- ***3 mai 2008 : « Courir pour aider »***

Environ 20 incorporés ont assisté les organisateurs et les sapeurs-pompiers de Meinier pour le fonctionnement de la manifestation

« Courir pour aider » (course VTT, course à pied et marche), en ce qui concerne la régulation de la circulation et la sécurité des participants.

- ***3 août 2008 : « SlowUp »***

Les incorporés ont dû assurer la régulation du trafic aux carrefours désignés par les organisateurs du « SlowUp » 2008, pendant la manifestation, sur les communes de Vandœuvres, Choulex, Meinier et Gy.

Ce cours s'est bien passé malgré qu'il se déroule chaque année pendant les fêtes de Genève et en plein milieu des vacances scolaires, ce qui ne facilite pas son organisation. De plus, cette année, le « SlowUp » était placé durant le week-end prolongé du 1^{er} août.

- ***Le 21 novembre et du 24 au 28 novembre 2008 : « Pro Natura »***

Les hommes sont intervenus dans les bois de Gy au lieu-dit Prés-de-Villette tout près du marais.

En préambule, un cours de préparation (cours de cadres) a eu lieu le vendredi précédant l'exercice. Durant ce jour de préparation, nous sommes allés discuter, sur le terrain, avec le responsable de « Pro Natura » et avons pu préparer tout le matériel qui nous paraissait nécessaire pour la semaine.

Nous avons pour mission de continuer le nettoyage d'une zone vouée à redevenir un marécage. Le cours s'est bien déroulé dans une ambiance très agréable malgré la fraîcheur d'une fin de mois de novembre.

Cours de répétitions

- ***Du 19 au 21 mai 2008 : « Cours de répétition télématique, suivi et protection assistance »***

Cet exercice avait pour but de réunir trois entités qui doivent travailler ensemble sans avoir le domaine appui comme lien. Généralement nous effectuons un exercice de sauvetage et les services précités viennent se greffer durant l'intervention.

Pour cet exercice en commun, il a été organisé tout d'abord différents postes. Ces exercices ont permis aux astreints de rafraîchir leurs connaissances et aux cadres d'évaluer le degré

de connaissances des personnes présentes.

Puis dans un second temps deux exercices avec situations fictives ont été mis en place et joués par tous les incorporés. Les hommes ont donc pu mettre en pratique ce qu'ils avaient vu la veille.

Il est apparu, durant ces trois jours, bon nombre de lacunes. Ces lacunes vont donc constituer les points de réflexion pour la préparation des prochains exercices.

- ***Du 5 au 7 novembre 2008 : « Cours de répétition appui (sauvetage) »***

Exercice ayant pour but de rafraîchir les connaissances des pionniers.

Cet exercice a pu être mis en place notamment grâce aux bons contacts tissés avec les bûcherons rencontrés durant les exercices « Pro Natura ». Ces derniers ont, à notre demande, préparé une place sinistrée pouvant ressembler à une partie de forêt après le passage d'une tempête. Les divers postes ont été composés de déplacements de charges, de tronçonnages et de pompages.

L'exercice s'est parfaitement bien déroulé.

A noter la bonne implication des cadres nouvellement formés.

- ***Du 4 au 5 décembre 2008 : « Cours de répétition protection des biens culturels, coordination logistique et protection***

assistance »

Ces trois cours de répétition se sont faits en même temps en vue d'optimiser la logistique.

Pour les biens culturels, il était important de pouvoir, enfin, lancer le processus de listage des divers biens des communes. Il a été décidé de commencer par les archives des 5 communes.

Pour la coordination logistique, il s'agissait d'effectuer des contrôles et de l'entretien de diverses parties des constructions.

À noter un léger manque de motivation des incorporés dans ces deux services.

Pour la protection assistance l'exercice était la suite des contrôles d'abris privés.

Autres activités

- ***Le 6 février 2008 : « Essais des sirènes »***

Les incorporés n'avaient pas pour mission de déclencher la sirène, mais simplement d'écouter si elle fonctionnait ou non. Cette année, le déclenchement de 13h30 a été effectué par la police et celui de 13h40 depuis le PC de Grange-Falquet d'où il est possible de déclencher l'alarme, par commune, selon divers schémas. Tout s'est très bien passé.

Stéphane Barbat
Commandant de l'OPRC



COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 2008

(art. 48, lettre d, de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984)

FONCTIONNEMENT

Revenus

Pour Vandœuvre, le total de la production 2008 des personnes physiques est de mio 8.963, soit une hausse par rapport à 2007 de 3.97 % ; pour rappel en 2005 le total de la production était de mio 7.911, en 2006 mio 8.254 pour atteindre en 2007 mio 8.621.

Les autres postes de recettes présentent tous des améliorations par rapport aux prévisions budgétaires, le total des revenus de l'exercice atteint mio 12.535.

Charges

Le résultat 2008 s'élève à mio 8.469 ; ce montant comprend des économies, des travaux non réalisés en 2008 et reportés sur l'exercice 2008 pour mio 0.451, soit 5.33 % de moins que les prévisions, et des charges supplémentaires pour mio 0.835, soit un dépassement de 9.86 %.

Résultat

Le résultat d'ensemble présente un excédent des revenus de mio 4.066.

Taux des centimes additionnels : 31

BILANS COMPARÉS AUX**31.12.2007****31.12.2008**

ACTIF	61'069'007.16	65'854'082.53
<hr/>		
<i>PATRIMOINE FINANCIER</i>	<u>43'710'162.51</u>	<u>48'902'913.38</u>
10 <u>DISPONIBILITÉS</u>	5'915'728.84	24'563'997.99
100 Caisse	3'050.05	6'277.00
101 Chèques postaux	356'541.83	2'953'130.26
102 Banques	5'013'141.20	20'972'077.08
103 Compte de dépôt	542'995.76	632'513.65
11 <u>AVOIRS</u>	<u>23'321'056.39</u>	<u>10'151'292.52</u>
111 Comptes courants	2'516'268.66	3'118'605.21
112 Impôts à encaisser	6'000'754.53	6'718'484.47
115 Autres débiteurs	221'574.50	277'120.94
116 Avoirs à termes fixes	14'500'000.00	0.00
118 Compte de liaison	82'458.70	37'081.90
12 <u>PLACEMENTS</u>	<u>14'471'258.73</u>	<u>14'187'622.87</u>
120 Valeurs à revenus fixes	38'067.98	29'484.08
121 Actions et parts sociales	28'215.00	36'300.00
123 Immeubles	14'404'975.75	14'121'838.79
13 <u>ACTIFS TRANSITOIRES</u>	<u>2'118.55</u>	<u>0.00</u>
130 Intérêts courus	2'118.55	0.00
139 Autres comptes transitoires	0.00	0.00
<i>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</i>	<u>17'358'844.65</u>	<u>16'951'169.15</u>
14 <u>INVESTISSEMENTS</u>	15'609'744.65	15'102'069.15
140 Terrains non bâtis	47'130.00	0.00
141 Ouvrages de génie civil	3'803'684.75	4'151'394.65
143 Terrains bâtis	11'724'829.90	10'950'674.50
145 Forêts	0.00	0.00
146 Mobilier, machines, véhicules	34'100.00	0.00
15 <u>PRÊTS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES</u>	<u>1'749'100.00</u>	<u>1'749'100.00</u>
152 Communes	1'623'250.00	2'000.00
154 Société d'économie mixte	125'850.00	1'747'100.00
16 <u>SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS</u>	0.00	100'000.00
165 Institutions privées	0.00	100'000.00
<i>HORS BILAN</i>		
Fonds spéciaux	331'014.62	298'537.44

BILANS COMPARÉS AUX		31.12.2007	31.12.2008
PASSIF		61'069'007.16	65'854'082.53
=====			
	<i>ENGAGEMENTS</i>	5'622'005.77	6'391'611.04
20	<u>ENGAGEMENTS COURANTS</u>	<u>133'585.77</u>	<u>318'898.54</u>
200	Créanciers	0.00	2'056.15
201	Dépôt de garantie	1'000.00	1'000.00
208	Compte de liaison	132'585.77	315'842.39
24	<u>PROVISIONS</u>	<u>5'488'420.00</u>	<u>6'072'712.50</u>
240	Compte de fonctionnement	5'488'420.00	6'072'712.50
	<i>Financements spéciaux</i>	964'916.51	914'549.18
28	<u>ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPECIAUX</u>	<u>964'916.51</u>	<u>914'549.18</u>
282	Taxes d'écoulement	224'585.30	205'570.30
283	Abris PC	24'809.05	24'809.05
288	Immeubles locatifs	715'522.16	684'169.83
	<i>Fortune</i>	<u>54'482'084.88</u>	<u>58'547'922.31</u>
29	<u>FORTUNE NETTE</u>	<u>54'482'084.88</u>	<u>58'547'922.31</u>
290	Fortune nette	54'482'084.88	58'547'922.31
	<i>HORS BILAN, Fonds spéciaux</i>	<u>331'014.62</u>	<u>298'537.44</u>

BOUCLEMENT DES COMPTES 2008

Compte de fonctionnement

Charges	6'830'965.38	Revenus	12'534'585.81
Amortissements	1'637'783.00		
Excédent de revenus	4'065'837.43		
TOTAL	12'534'585.81	TOTAL	12'534'585.81

Investissements nets

Investissements	1'720'388.50	Subventions d'investissements et autres recettes	490'281.00
Diminution des investissements nets		Augmentation des investissements nets	1'230'107.50
TOTAL	1'720'388.50	TOTAL	1'720'388.50

Financement

Augmentation des investissements nets	1'230'107.50	Reprise des amortissements	1'637'783.00
Excédent de financement	4'473'512.93	Reprise de l'excédent de revenus	4'065'837.43
Diminution des investissements nets			
TOTAL	5'703'620.43	TOTAL	5'703'620.43

Variation de la fortune nette

Report au bilan	1'637'783.00	Report au bilan	4'473'512.93
Augmentation de la fortune nette	4'065'837.43	Excédent de financement	1'230'107.50
TOTAL	5'703'620.43	TOTAL	5'703'620.43

FORTUNE NETTE AU 31 DECEMBRE 2008

	2007		2008	
	En francs	En %	En francs	En %
Disponibilités	5.915.728.84	10.48	24.563.997.99	41.96
Réalisables	16.736.252.66	30.72	2.845.152.30	4.86
Placements	66.282.98	0.49	65.784.08	0.12
Immeubles	14.404.975.75	26.44	14.121.838.79	24.27
PATRIMOINE FINANCIER	<u>37.123.240.23</u>	<u>68.13</u>	<u>41.596.753.16</u>	<u>71.21</u>
Investissements	15.609.744.65	28.66	15.102.069.15	25.80
Participations permanentes	1.749.100.00	3.21	1.749.100.00	2.99
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	<u>17.358.844.65</u>	<u>31.87</u>	<u>16.951.169.15</u>	<u>28.79</u>
<u>FORTUNE NETTE</u>	<u>54.482.084.88</u>	<u>100.00</u>	<u>58.547.922.31</u>	<u>100.00</u>

COMPTE BUDGÉTAIRE 2008 DE FONCTIONNEMENT CHARGES PAR NATURE

BUDGET	RÉSULTAT
1.925.255.00 <u>CHARGES DE PERSONNEL</u>	<u>1.912.885.68</u>
187.575.00 Autorités	187.555.28
1.289.650.00 Traitement du personnel	1.280.999.05
110.395.00 Assurances sociales	108.901.50
152.950.00 Caisse de pension et de prévoyance	152.704.80
66.965.00 Assurance maladie et accident	60.865.50
5.700.00 Prestations en nature	4.654.55
100.320.00 Prestations aux pensionnés	100.225.00
11.700.00 Autres charges de personnel	16.980.00
2.769.400.00 <u>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</u>	<u>2.649.170.29</u>
76.500.00 Fourniture de bureau, imprimés	71.645.12
204.500.00 Mobilier, matériel, machines	163.793.76
252.200.00 Eau, énergie, combustible	232.632.90
145.200.00 Achats de fournitures et marchandises	168.821.19
700.500.00 Entretien immeuble par des tiers	700.811.93
74.000.00 Entretien objets mobiliers par des tiers	64.846.35
16.000.00 Loyers, fermage, redevances d'utilisation	16.000.00
45.800.00 Dédommagements	32.323.29
1.233.000.00 Honoraires et prestations de tiers	1.181.342.80
21.700.00 Frais divers, cotisations diverses	16.952.95
80.000.00 <u>CONTRIBUTIONS À D'AUTRES COLLECTIVITÉS</u>	<u>77.666.05</u>
80.000.00 Compensation financière aux communes françaises	77.666.05
891.400.00 <u>DÉDOMMAGEMENTS COLLECTIVITÉS PUBLIQUES</u>	<u>1.147.836.70</u>
456.500.00 Au canton	705.036.10
434.900.00 Aux communes genevoises	442.800.60
625.500.00 <u>SUBVENTIONS ACCORDÉES</u>	<u>554.666.80</u>
163.000.00 A des entités communales	99.451.50
342.500.00 A des institutions privées	335.215.30
120.000.00 Aide humanitaire à l'étranger	120.000.00
1.792.784.00 <u>AMORTISSEMENT</u>	<u>2.126.522.86</u>
155.000.00 Patrimoine financier	488.739.86
1.637.784.00 Patrimoine administratif-amortissement ordinaire	1.637.783.00
8.084.339.00 <u>TOTAL DES CHARGES PAR NATURE</u>	<u>8.468.748.38</u>
359.529.00 EXCEDENT DES REVENUS	4.065.837.43
<u>8.443.868.00 TOTAL COMPTE BUDGETAIRE FONCTIONNEMENT</u>	<u>12.534.585.81</u>

COMPTE BUDGÉTAIRE 2008 DE FONCTIONNEMENT REVENUS PAR NATURE

BUDGET		RÉSULTAT
7.861.000.00	<u>IMPÔTS</u>	<u>11.638.234.80</u>
7.800.000.00	Impôt sur le revenu et la fortune (personnes physiques)	11.525.434.95
61.000.00	Impôt sur le bénéfice et le capital (personnes morales)	112.454.20
0.00	Taxe professionnelle communale	345.65
499.700.00	<u>REVENUS DE BIENS</u>	<u>796.424.38</u>
25.000.00	Intérêts bancaires	61.364.22
150.000.00	Rendement des créances du patrimoine financier	401.807.54
58.500.00	Rendement des capitaux du patrimoine financier	59.872.66
41.500.00	Participation permanente du patrimoine administratif	59.207.50
224.700.00	Revenus du patrimoine administratif	214.172.46
56.500.00	<u>REVENUS DIVERS</u>	<u>96.705.13</u>
30.000.00	Emoluments administratifs	43.215.00
10.000.00	Redevance pour prestations de service	40.050.00
6.500.00	Ventes de marchandises	12.259.88
10.000.00	Dédommagements de tiers	1.180.25
0.00	<u>PART AUX RECETTES CANTONALES</u>	<u>-32.874.30</u>
0.00	Part à des recettes cantonales	-32.874.30
6.668.00	<u>DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES</u>	<u>6.668.00</u>
6.668.00	Dédommagements des communes genevoises	6.668.00
20.000.00	<u>SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS</u>	<u>29.427.80</u>
20.000.00	Subvention du Canton	29.427.80
8.443.868.00	<u>TOTAL DES REVENUS PAR NATURE</u>	<u>12.534.585.81</u>

INVESTISSEMENTS 2008

CHARGES

Ouvrages de Génie Civil :

Plan général d'évacuation des eaux (à valoir s/crédit voté le 08.11.04)	11.216.60
Collecteur séparatif, rte Vandoeuvres (à valoir s/crédit voté le 20.06.05)	500.954.65
Restauration dépendances et serre de la mairie (à valoir s/crédit voté le 14.11.05)	168.703.50
Pavillon WC public parc (à valoir s/crédit voté le 05.05.08)	171.177.75
Séparatif Tattes Fontaine (à valoir s/crédit voté le 16.06.08)	578.625.30
Aménagement routier de la Seymaz (à valoir s/crédit voté le 10.11.08)	14.537.25
Aménagement Place Vandoeuvres (à valoir s/crédit voté le 10.11.08)	175.173.45

Subvention d'investissement :

Fondation Hardt (Crédit voté le 12.11.07)	100.000.00
---	------------

TOTAL DU COMPTE DES INVESTISSEMENTS

1.720.388.50

Bureau fiduciaire - Organisation de comptabilités

Rue du Pré-Jérôme 20
1205 Genève

Case postale 144
1211 Genève 4

Tél. : 022 320 02 02
Fax : 022 320 04 04

Membre de l'Union Suisse
des Fiduciaires

STV|USF
Section de Genève

**ATTESTATION DE CONTRÔLE
DES COMPTES**

**Commune de Vandœuvres
Exercice 2008**

Par la présente j'atteste avoir effectué le contrôle des comptes 2008 de la
Commune de Vandœuvres.

Sur la base de ce contrôle, je constate que les comptes annuels sont bien
tenus et sont conformes à la loi, aux statuts ainsi qu'aux règles établies en matière
de comptabilité publique.

Il est estimé que ce contrôle constitue une base suffisante pour former une
opinion.

La liste des vérifications effectuées figure au rapport sur le contrôle des
comptes de la Commune.

Genève, le 27 mars 2009

Christianne LE COMTE
Expert-Comptable
Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires

C. Le Comte

INFORMATIONS COMMUNALES

MAIRIE : 104, route de Vandœuvres, 1253 Vandœuvres ☎ 022 750.14.18

Site Internet : www.vandoeuvres.ch - E-mail : info@vandoeuvres.ch

Heures d'ouverture:

Matin :

du lundi au vendredi 9h00 - 12h00

Après-midi :

lundi, mardi : 14h00 - 18h00

mercredi, jeudi, vendredi : fermé

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

* * *

ÉTAT CIVIL : chemin des Rayes 3, 1222 Vésénaz ☎ 022 722.11.80

LOCAL DE VOTE : centre communal, route de Meinier 24

POLICE : appel de secours ☎ 117

GENDARMERIE : poste de La Pallanterie (route de la Capite) ☎ 022 427.98.60

Heures d'ouverture : lundi-vendredi 7h30 - 12h30 / 14h30 - 19h30

samedi 7h30 - 12h30

AGENTS DE SÉCURITÉ MUNICIPaux (ASM)

12, route d'Hermance, 1222 Vésénaz ☎ 022 752.20.90

SERVICE DU FEU : appel de secours: ☎ 118

Commandant des Sapeurs-Pompiers de Vandœuvres :

Capitaine Samuel CASTELLA, Vandœuvres ☎ 022 750.20.22 ou 079 409.27.84

SERVICE D'URGENCE DES MÉDECINS: jours et nuits ☎ 022 320.25.11

ÉCOLE : enfantine et primaire, route de Pressy 4 ☎ 022 750.22.17

JARDIN D'ENFANTS : *Le Toboggan*, route de Pressy 2 ☎ 022 750.10.01

GARDERIE : *Les Mille et une Pattes*, route de Pressy 2 ☎ 022 750.14.08

CENTRE COMMUNAL ET SPORTIF : route de Meinier 24 ☎ 022 750.11.32

PAROISSE PROTESTANTE : place de Vandœuvres 4

Secrétariat et réservation du temple ☎ 022 750.10.86

PAROISSE CATHOLIQUE : route de Choulex 186, 1244 Choulex

Père Ryszard KLUBA..... ☎ 022 750.13.05

POMPES FUNÈBRES : Pompes funèbres générales ☎ 022 342.30.60

AGENCE POSTALE: épicerie de Vandœuvres, rte de Meinier 8 ☎ 022 750.11.70

Du lundi au vendredi : 7h00 - 17h30

LEVÉE DES DÉCHETS : M. Th. PRADERVAND (concessionnaire) ☎ 022 750.23.15

Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h00

Ferraille, objets encombrants : *premier* mercredi du mois, dès 6h30

Déchets de jardin : lundi, dès 13h00 (de mi-janvier à décembre)

Papier : *dernier* mercredi du mois, relevé par les
cantonniers, dès 6h30

Réfrigérateurs, congélateurs : repris gratuitement par les commerces spécialisés

Électronique, électroménager : repris gratuitement par les commerces spécialisés

VOIRIE, ESPACES VERTS : cantonniers communaux..... ☎ 022 750.12.68

PROTECTION CIVILE : Chef intercommunal : M. Stéphane BARBAT,

chemin de l'Ancien-Tir 18, 1252 Meinier..... ☎ 079 607.73.83

Office intercommunal : Mme Catherine STOKY, mairie de Chêne-Bougeries,
rte de Chêne 136, case postale 160, 1224 Chêne-Bougeries..... ☎ et 📠 : 022 349.82.92

CENTRE D’ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ (CASS)

Rue des Vollandes 38, 1207 Genève..... ☎ 022 420.64.00

Horaires d’ouverture : toute la semaine de 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

En dehors de ces heures : centrale d’appel..... ☎ 022 420.20.20

- Prestations: - soins infirmiers et préventifs
- conseils de santé familiale
- aide aux personnes âgées
- livraison de repas
- consultations des nourrissons + conseils aux jeunes mamans
- traitements de réadaptation assurés par physiothérapeutes et ergothérapeutes

RAMONEUR DE L’ARRONDISSEMENT : M. Eric COCHARD..... ☎ 022 733.44.66

RÉGIE FÉDÉRALE DES ALCOOLS

M. Michel ECOFFEY..... ☎ 022 349.75.56

PASSEPORTS ET CARTES D’IDENTITÉ : délivrés à la Mairie

le lundi après-midi de 14h00 à 17h30 ou

le jeudi matin de 09h00 à 11h30 ou sur rendez-vous,

en téléphonant à Mme ROCHERIEUX..... ☎ 022 750.14.18

Les personnes, de nationalité suisse, domiciliées sur la commune, doivent se présenter

personnellement, munies des pièces suivantes :

- livret de famille ou certificat individuel d’état civil
- permis d’établissement pour les confédérés
- 1 photo passeport (noir-blanc ou couleur) avec fond neutre, format 35 mm x 45 mm
- vos anciens passeport/carte d’identité (si vous en possédez)

Rappelons que la signature du titulaire est obligatoire dès l’âge de 7 ans et que jusqu’à la majorité (18 ans), la signature d’un représentant légal est exigée.

<i>Passeport</i>	<i>Carte d’identité</i>	<i>Passeport + carte d’identité</i>	<i>Passeport biométrique</i>
Enfant : Fr. 60.-	Enfant : Fr. 35.-	Enfant : Fr. 73.-	Enfant - 3 ans : Fr. 135.-
Adulte : Fr. 125.-	Adulte : Fr. 70.-	Adulte : Fr. 138.-	Enfant + 3 ans : Fr. 205.-
			Adulte : Fr. 205.-
			+ Fr. 50.- à verser à Lausanne

Validité des passeports et cartes d’identité : enfant = 5 ans, adulte 10 ans.

Validité des passeports biométriques : enfant de moins de 3 ans = 3 ans, enfant de plus de 3 ans et adulte = 5 ans.

CARTES DE COMMUNIER : délivrées à la mairie, gratuitement, sur présentation d’une pièce d’identité et d’une photographie, elles donnent droit à des tarifs préférentiels à la piscine de Thônex et à la patinoire de Sous-Moulin.

* * *